



Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2017

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 19 octobre et de la réunion du 9 novembre 2017
2. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique
3. Suivi des pétitions en cours d'instruction
4. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt, M. Gilles Baum remplaçant M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank, M. David Wagner

Mme Vera Haas-Gelejinsky, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Angel, M. Lex Delles, M. Max Hahn, Mme Cécile Hemmen, M. Roberto Traversini

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

*

1. **Adoption des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 19 octobre et de la réunion du 9 novembre 2017**

Les projets de procès-verbal repris ci-dessus sont adoptés.

2. **Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique**

Demande de pétition publique 896 - Augmenter le remboursement de la TVA ou l'application directe du taux réduit (3%)

La Commission émet un avis favorable au sujet de la recevabilité de la demande de pétition publique 896.

Demande de pétition publique 897 - Réduction de la gêne occasionnée par les grands et petits projets de travaux publics en cours

En présence de la pétition publique 882 - Facilités routières défaillantes pour les frontaliers (belges et luxembourgeois) se rendant au Luxembourg, ouverte à signature jusqu'au 28 décembre 2017, la Commission des Pétitions invoque l'article 155bis (3) du Règlement de la Chambre selon lequel une pétition publique introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Par conséquent, la Commission émet un avis négatif au sujet de la recevabilité de la demande sous objet.

Demande de pétition publique 898 - Que la piscine à l'école ne soit pas obligatoire

La Commission tient à relever que pour l'organisation et l'enseignement de la natation scolaire, les critères fondamentaux à prendre en considération relèvent de la pédagogie, de l'hygiène et de la sécurité. Elle demande à la pétitionnaire de reformuler le texte de sa motivation, surtout pour ce qui est de la situation des adolescents et de l'absence de plage au Luxembourg.

Demande de pétition publique 899 - 10 jours de congé de paternité pour les fonctionnaires et agents de l'Etat

La Commission émet un avis favorable au sujet de la recevabilité de la demande de pétition publique 899.

Demande de pétition publique 900 - Défisicalisation des heures complémentaires

L'analyse de la demande de pétition publique 900 est reportée à la prochaine réunion.

Demande de pétition publique 901 - Fir d'Baïbehale vun der Summerzaït

En présence de la pétition publique 746 - Abandon de l'heure d'hiver pour garder définitivement l'heure d'été, déposée le 18 novembre 2016, la Commission des Pétitions a invoqué l'article 155bis (3) du Règlement de la Chambre selon lequel une pétition publique introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Par conséquent, la Commission émet un avis négatif au sujet de la recevabilité de la demande sous objet.

Demande de pétition publique 902 - Interdiction aux sans-abri de mendier en public avec des chiens

Demande de pétition publique 903 - Rétablissement de l'éclairage public le long des autoroutes luxembourgeoises

Demande de pétition publique 905 - Renforcer les moyens d'actions pour demander la fermeture et le démantèlement de la centrale nucléaire de Cattenom

La Commission émet un avis favorable au sujet de la recevabilité des demandes de pétition publique 902, 903 et 905.

Demande de pétition publique 904 - Gesetzestexte des Umweltbereiches, der Forst-

und Wasserwirtschaft

Le pétitionnaire est invité à reformuler son texte et à fournir certaines précisions.

Demande de pétition publique 906 - Reconnaissance de la Famine de 1932-1933 comme un génocide du peuple ukrainien

Alors que la reconnaissance de la Famine de 1932 - 1933 comme un génocide du peuple ukrainien est loin de faire l'unanimité sur le plan international, certains membres de la Commission ne voient pas d'objection à ce que la demande sous objet soit déclarée recevable, étant donné qu'elle remplit toutes les conditions auxquelles doivent répondre les demandes de pétition publique.

Après un échange de vues, le Président soumet au vote la question de la recevabilité qui recueille une majorité contre les voix d'un membre du groupe politique CSV et d'un membre du groupe DP.

Demande de pétition publique 907 - Libérer les étudiants/professeurs/personnel du Luxembourg du cours du 2 Janvier 2018

La Commission émet des doutes sérieux sur l'attitude du pétitionnaire envers l'instrument que constitue la pétition publique. Par ailleurs, elle donne à penser qu'une demande introduite le 21 novembre 2017 ne saurait produire ses effets pour le 2 janvier 2018, ceci au vu d'une période de signature de quarante-deux jours.

Partant, la Commission émet un avis négatif au sujet de la recevabilité de la demande sous objet.

Demande de pétition publique 908 - 12järegge Jong soll erëm zeréck op Lëtzebuerg kommen!

La Commission demande au pétitionnaire de respecter le critère de l'intérêt général que doit remplir une pétition publique et de substituer une demande de modification des dispositions législatives relatives à la protection des enfants et jeunes demandeurs de protection internationale au sort d'un élève particulier.

Demande de pétition publique 909 - Faire appliquer le programme électoral proposé par les élus politiques et inscrire cette obligation dans la constitution

La Commission estime que s'il est vrai que l'électeur est guidé dans son choix par les programmes électoraux des partis politiques, le programme gouvernemental, quant à lui, élaboré sur une base consensuelle par le gouvernement issu des élections, ne saurait être opposable postérieurement aux élus politiques.

Par conséquent, la Commission émet un avis négatif au sujet de la recevabilité de la demande sous objet.

Demande de pétition publique 910 - Stop aux embouteillages

La Commission émet un avis favorable au sujet de la recevabilité de la demande de pétition publique 910.

Demande de pétition publique 911 - SchülerInnen raus aus dem Berufstraffic! Lycéeën eng Stonn méi spéit ufänke loossen

Sous réserve du remplacement du terme « SchülerInne » par celui de « Schülerinnen a Schüler », la Commission émet un avis positif au sujet de la recevabilité de la demande sous rubrique.

**

Demande de pétition publique 877 - Egalité de droits pour les élèves des Ecoles Européennes du Luxembourg

Demande de pétition publique 884 - Einführung einer Freizeitlärm - Richtlinie in Luxemburg Damit gemeint sind nicht die Sportanlagen, Gaststätten oder Kinderspielplätze, sondern Life-Musik Darbietungen, Rockmusikdarbietungen, Freilichtbühnen und Ähnliches

Demande de pétition publique 885 - Prise en charge du traitement ostéopathique par la CNS

La Commission émet un avis positif au sujet de la recevabilité des textes reformulés des demandes de pétition publique 877, 884 et 885.

Demande de pétition publique 888 - La possibilité pour les étudiants ayant le statut de réfugié au Luxembourg d'étudier à l'étranger

La Commission des Pétitions constate que la motivation de la demande, selon laquelle « les étudiants ayant le statut de réfugié au Luxembourg n'ont pas le droit de quitter le Grand-Duché pour une période supérieure à 6 mois », est inexacte. Partant, elle émet un avis négatif au sujet de la recevabilité de la demande sous objet.

3. **Suivi des pétitions en cours d'instruction**

Validation des signatures

La Commission valide le nombre de signatures apposées aux pétitions reprises ci-dessous. Aucune de ces pétitions n'ayant atteint le seuil de 4.500 signatures, elles ne pourront faire l'objet d'un débat public. Les pétitionnaires sont invités à faire part, dans le délai d'un mois, s'ils souhaitent poursuivre l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires.

Pétition publique 847 - Introduction d'un cours de premier secours dans les écoles fondamentales et lycées

Signatures 264
Doublons 2

Pétition publique 850 - Cours obligatoires en alimentation à l'enseignement secondaire - Obligatorische Cours an den Lycéeën iwwert d'Ernährung - Verpflichtender Ernährungsunterricht an den Schulen.

Signatures 88
Doublons 2

Pétition publique 851 - Pétition contre l'implémentation obligatoire des compteurs communicants (smartmeter modèle Smarty au Luxembourg) sur l'ensemble du réseau national d'électricité dont sur les réseaux de gaz et d'eau

Signatures 277
Doublons 4

Pétition publique 852 - Pétition pour l'introduction d'une voie de recours collectif (action collective ou action de groupe) en droit luxembourgeois

Signatures 74
Doublons 2

Pétition publique 855 - Adaptation du temps pour pratiquer du jet-ski sur le territoire luxembourgeois de la Moselle

Signatures 291 dont 105 sur papier
Doublons 1

Pétition publique 857 - Remplacer le système de files d'attente des centres de contrôle technique (SNCT) par un système qui ne requiert pas le déplacement des véhicules

Signatures 54
Doublons 3

Pétitionn publique 858 - DONNER UNE IDENTITE A L'AEROPORT

Signatures 33
Doublons 1

Pétition publique 859 – Pour des accises beaucoup plus élevées sur le diesel

Signatures 55
Doublons 4

Pétition publique 862 - Sanctions pour les chauffeurs sous l'influence de l'alcool

Signatures 200
Doublons 11

Pétition publique 865 - Voiture électrique exempte de la TVA

Signatures 125
Doublons 5

Clôtures

Les auteurs des pétitions reprises ci-après ne s'étant pas manifestés dans les deux mois suivant la transmission de la prise de position gouvernementale, la Commission décide que l'instruction de ces pétitions est à considérer comme étant close.

Pétition 781- Contre la réduction des prestations de l'assurance dépendance Gegen den Leistungsabbau in der Pflegeversicherung

Pétition 778 - Pour beaucoup moins de temps d'attente des enfants aux urgences à la clinique (souvent de 3 à 4 heures actuellement par des enfants malades et leurs parents)!

Pétition 777 - Modification de l'âge limite des enfants pour accéder à l'éducation précoce ou au cycle 2 de l'enseignement fondamental

Pétition 755 - Für die Aufhebung des Bankgeheimnisses

Pétition 697 - Adaptatioun vum Juegdgesetz

Pétition 669 - Pour la suppression du minimum facturable quand on souhaite payer avec une carte de crédit/débit chez un commerçant (5 euros limit).

Demande de prise de position au Gouvernement

A la demande du pétitionnaire, la pétition publique 822 - Änderung des Code de la Route - Erlaubnis für Motorradfahrer sich am Stau vorbeizuschlängeln - Gesetzesanpassung nach österreichischem Vorbild est reclassée en pétition ordinaire et sera transmise au Ministre compétent en vue d'une prise de position.

Lettre ouverte de la FGFC – ALIN au sujet de la pétition publique 507 - Eis Kanner sinn zu allem fähig. Fir e richtegt a professionellt Schwammeléieren an der Grondschoul!

La Commission décide de revenir à cette lettre au cours d'une prochaine réunion.

4. **Divers**

M. le Président informe l'assistance que depuis novembre 2016, neuf pétitions ayant recueilli plus de 4.500 signatures ont fait l'objet d'un débat public en commissions en présence des Ministres concernés. La Commission demandera à être informée des démarches effectives entreprises par le Gouvernement dans le cadre de l'instruction de chacune de ces pétitions.

La Commission en prend acte.

Enfin, la Commission décide de se réunir avant la fin de l'année.

Luxembourg, le 14 décembre 2017

Le Secrétaire-Administrateur,
Vera Haas-Gelejinsky

Le Président de la Commission des Pétitions,
Marco Schank